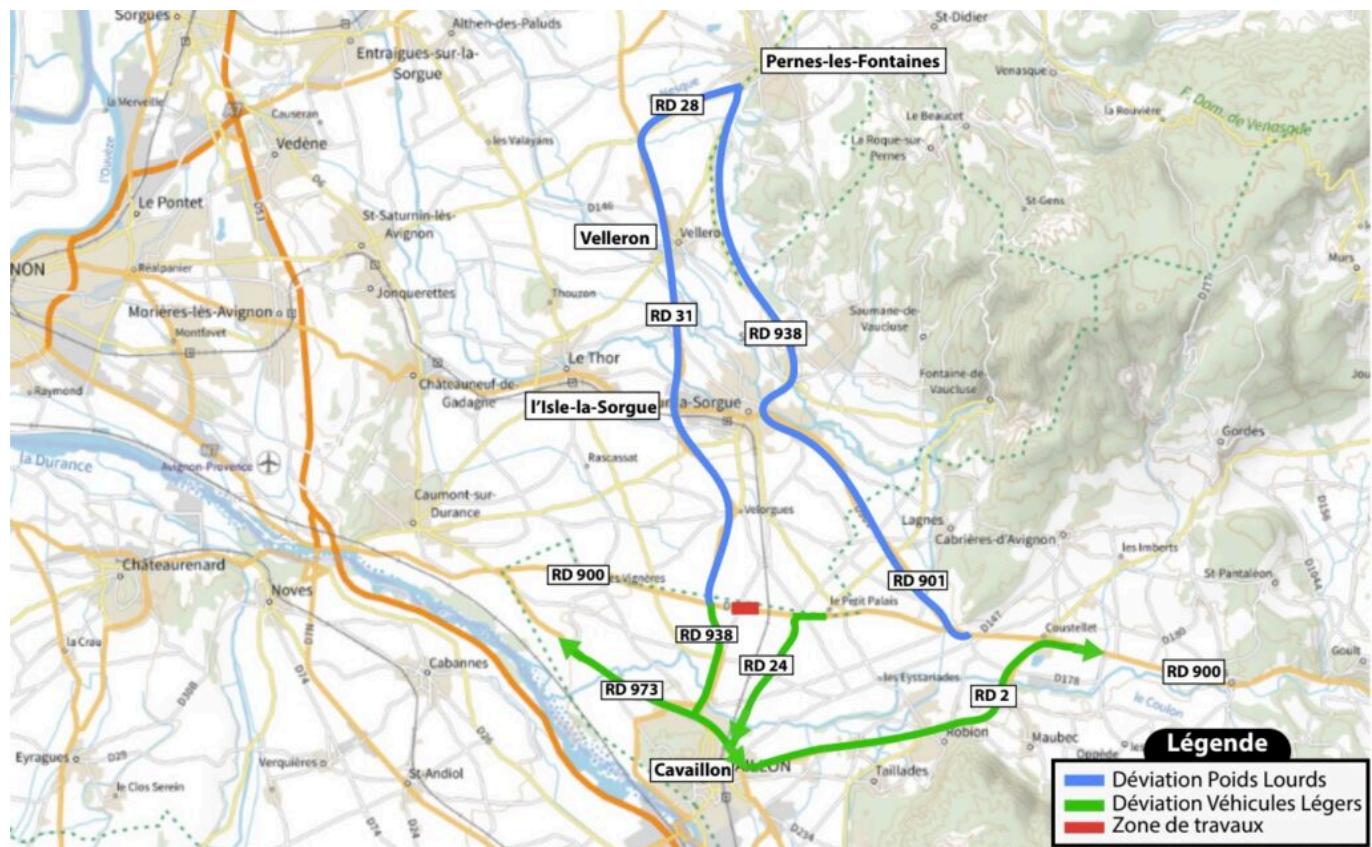


Écrit par le 6 février 2026

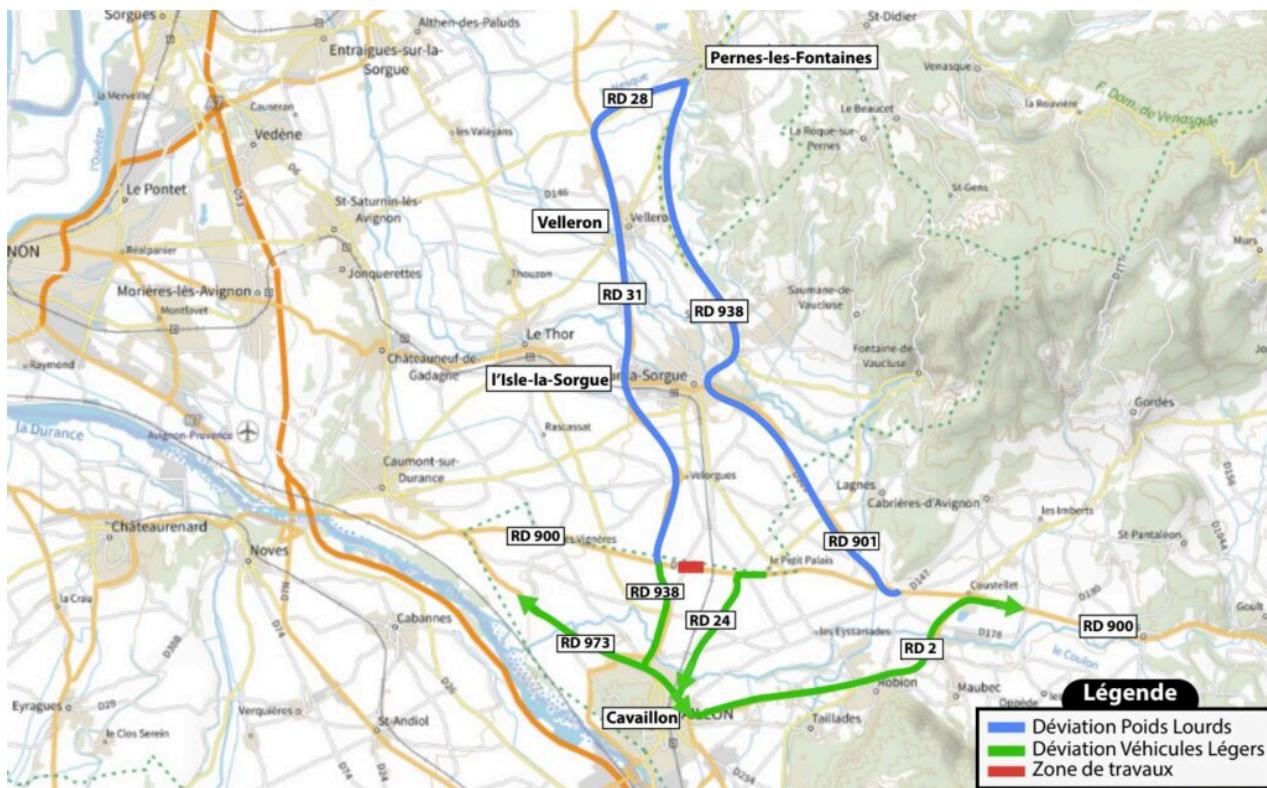
Passage à niveau de Petit Palais : la RD900 fermée le temps d'une journée



Dans le cadre des travaux de suppression du passage à niveau n° 15, situé au niveau de Petit Palais, l'entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité Enedis va procéder à des travaux de dépose d'une ligne Haute Tension et de remplacement d'un support béton. Ainsi, la circulation va subir des modifications pendant quatre jours.

Une circulation alternée sera mise en place les mardi 11, jeudi 13 et vendredi 14 avril. Quant au mercredi 12 avril, la RD900 sera complètement fermée à la circulation, dans les deux sens, de 9h30 à 16h30. Des déviations, pour les véhicules légers et les poids lourds, seront mises en place et fléchées.

Ecrit par le 6 février 2026



V.A.

Petit Palais : le passage à niveau sera supprimé à l'automne 2023

Ecrit par le 6 février 2026



À l'Isle-sur-la-Sorgue, les travaux du passage à niveau n°15, situé au niveau du hameau de Petit Palais, avancent. Le pont qui va permettre aux véhicules d'éviter de franchir les rails commence à prendre forme. Le passage à niveau devrait être complètement supprimé à l'automne prochain.

14 000. C'est le nombre de véhicules qui traversent le passage à niveau n°15 en moyenne chaque jour. Parmi eux, environ 1100 sont des poids-lourds. Sur les rails, ce sont 60 trains par jour qui obligent les automobilistes de la RD900 à s'arrêter un instant.

Hier, le Département de Vaucluse a organisé une visite de chantier en présence de [Dominique Santoni](#), présidente du Conseil départemental, [Marielle Fabre](#), conseillère départementale, et [Pierre Goncalvez](#), maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et conseiller départemental. Cette visite avait pour objectif de faire un point avec les entreprises qui travaillent sur la construction de l'ouvrage et tout ce qui l'entoure. Midi Travaux, 4M Mereu Btp, Neotravaux, Solutp, Bétons Granulats Sylvestre, ou encore Granger Fondations, c'est une véritable synergie entre les entreprises vauclusiennes qui s'activent sur ce chantier qui nécessite tous les corps de métier, allant du réseau jusqu'au terrassement.

Ecrit par le 6 février 2026



Dominique Santoni, Pierre Gonzalvez et Marielle Fabre, accompagnés d'une partie des équipes qui travaillent sur le chantier. ©Vanessa Arnal

Des travaux en trois étapes

Les travaux ont débuté en mars 2022 avec une première phase pour aménager le carrefour giratoire qui relie la RD900 et la RD24 à Petit Palais. Cet ouvrage se situe quelques mètres après le passage à niveau, en direction d'Apt.

La deuxième phase des travaux, qui concerne le pont passant au-dessus de la voie ferrée, et qui est toujours en cours, a commencé mi-2022. Les équipes se concentrent en ce moment sur des choses plus minutieuses telles que l'enfouissement des réseaux ou les travaux de terrassement sur la nouvelle voie de circulation de 1 600m. Les principales difficultés rencontrées jusqu'à présent ont concerné la coordination des travaux avec la SNCF. Aucun train ne peut franchir la RD900 lorsque les équipes travaillent sur la voie de train. Ainsi, des dates coupures ont été établies avec l'entreprise ferroviaire il y a trois ans. Il aura fallu en attendre trois de plus pour ajouter ou changer des dates à cause d'intempéries, de retard de planning, ou d'autres problèmes.

Ecrit par le 6 février 2026

« C'est un chantier d'envergure pour le Département »

Dominique Santoni

La phase 3, qui sera la dernière, concernera la suppression du passage à niveau. Les barrières automatiques seront retirées et laisseront place à un grillage, le passage à niveau ne sera donc plus du tout franchissable. Les ouvriers agricoles auront tout de même accès à leurs parcelles via un passage sous le pont. Pour rappel, le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 15 millions d'euros, dont 7 millions sont financés par l'État, 7 millions par le Département de Vaucluse, et 1 million par la Région Sud.



Ce à quoi devrait ressembler l'ouvrage une fois terminé. DR

Des travaux nécessaires pour une meilleure sécurité et une meilleure fluidité

« Ce passage à niveau est l'un des plus dangereux du département, explique la présidente du conseil départemental. Ce pont est donc une réelle amélioration, les mobilités et la sécurité sont deux sujets très importants de nos jours. » Plusieurs accidents ont eu lieu ces dernières années lors desquels des véhicules se faisaient percuter par des trains. Il était donc indispensable pour le Département d'enclencher ce projet rapidement pour des raisons sécuritaires.

Ecrit par le 6 février 2026

De plus, la RD900 constitue un axe routier essentiel au Vaucluse puisqu'elle relie Avignon à Apt. La suppression du passage à niveau permettra une meilleure fluidité de la circulation, compte tenu de sa densité chaque jour. Durant les travaux, les usagers ont fait face à des modifications de circulation, qui pourraient peut-être encore réapparaître d'ici la fin du chantier, bien que la nouvelle route soit décalée de l'actuelle afin d'éviter trop de modifications voire d'arrêts de la circulation, mais ce n'est que partie remise. Dans quelques mois, les automobilistes pourront profiter d'une route neuve et d'une nouvelle fluidité plus que nécessaire entre la cité des papes et le sud du Vaucluse.

Isle-sur-la-Sorgue, future suppression du passage à niveau de Petit palais



Le chantier qui conduira à la suppression du passage à niveau situé à hauteur de Petit Palais a démarré en ce début d'année 2022. Les premiers travaux, en cours depuis mars, consistent à aménager un carrefour giratoire au croisement des RD 900 et de la RD 24 à l'entrée Ouest de

Ecrit par le 6 février 2026

Petit Palais. A partir de cet été, débutera la réalisation d'une nouvelle portion de route passant au-dessus de la voie ferrée pour permettre la suppression du passage à niveau et poursuivre ainsi la sécurisation de la RD 900 entreprise par le Conseil départemental de Vaucluse. Les travaux sont estimés à 15M€.

Situé sur la ligne ferroviaire Avignon-Miramas, le passage à niveau n° 15 se situe sur la RD 900 sur le territoire des communes de Cavaillon et de L'Isle-sur-la-Sorgue, cette voie constitue un axe structurant qui traverse d'Ouest en Est le département et permet la liaison entre Avignon, Apt et le département des Alpes-de-Haute-Provence. Plus de 14 000 véhicules dont 1 100 poids lourds franchissent chaque jour ce passage à niveau. En outre, au droit du passage à niveau, une soixantaine de trains circulent quotidiennement pour le transport de fret et de voyageurs, soit en moyenne 3 passages à l'heure (en considérant la circulation réduite de nuit entre 1h et 5h).

Ce passage à niveau est l'un des plus dangereux du département

Portée au programme national de sécurisation, sa suppression se justifie par les caractéristiques contraintes du site, les circulations supportées, l'absence d'itinéraire alternatif au franchissement de la voie ferrée et les incidents qui y sont régulièrement recensés. L'objectif du Département est d'offrir aux usagers de la route une meilleure sécurité dans les déplacements, en le remplaçant par un pont-route permettant ainsi d'éliminer tout risque de collision avec un train et d'éviter les ralentissements et bouchons.

Un projet en 3 phases

Le projet de suppression du passage à niveau consiste à déplacer le tracé actuel de la RD 900 vers le Nord afin de réaliser un ouvrage routier passant au-dessus de la voie ferrée. La déviation concerne environ 1 600 mètres de la RD 900. Elle s'intègre dans un aménagement plus global de sécurisation, qui comprend également un recalibrage d'environ 600 mètres de cet axe routier entre le carrefour des Glaces et le carrefour avec les Chemins des Fourches et de la Grande Bastide.

De mars à juin aura lieu l'aménagement du carrefour giratoire RD900/RD24 à Petit Palais

L'usager circulant sur la RD 900 vers l'Est rencontre deux carrefours situés à 150m l'un de l'autre : le carrefour avec la RD 24 Sud et le chemin du Grand Palais au Nord, un deuxième carrefour avec le chemin des Mulets au Sud et le chemin des Dames Roses au Nord. Le principe d'aménagement consiste à rassembler les échanges en un seul carrefour en y raccordant les voies de désenclavement latérales. Ainsi, le carrefour avec le RD 24 Sud et le chemin du Grand Palais au Nord sera aménagé en giratoire et le deuxième carrefour supprimé. Les travaux actuellement en cours, sous circulation alternée, consistent à réaliser un carrefour giratoire à 4 branches ; créer une contre-allée pour accéder à certaines parcelles agricoles ; réaliser des travaux relatifs au réseau pluvial et à mettre en place la signalisation verticale et horizontale.

Construction d'un ouvrage au-dessus de la voie ferrée et recalibrage de la RD900

Le tracé actuel de la RD 900 va être déplacé une voie nouvelle d'environ 1 600 mètres linéaires sera aménagée au nord du passage à niveau actuel, ainsi que des contre-allées de dessertes riveraines ; un

Ecrit par le 6 février 2026

nouvel ouvrage routier passant au-dessus de la voie ferrée sera construit. La RD 900 existante sera élargie, sur une longueur de 600 mètres, côté Nord. Les travaux permettront la mise en conformité de la chaussée aux dimensions d'une voirie structurante.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 15 M€

Financés à hauteur de 7M€ par l'Etat, 7M€ par le Conseil départemental et 1M€ par la Région Sud-Paca.

Un projet partenarial qui se concrétise enfin

L'Etat, SNCF Réseau et le Département de Vaucluse se sont très tôt mobilisés en faveur de l'opération de dénivellation de ce passage à niveau. Une convention partenariale de financement, signée en 2012, a permis de mener les études d'avant-projet et les procédures réglementaires longues et complexes en vue de la création d'un pont-route franchissant la voie ferrée. Sous l'impulsion du Conseil départemental de Vaucluse, une enquête publique a été organisée en 2018 dans le prolongement des études et de la concertation publique associant riverains et communes concernés.

Un projet ancien, bien antérieur à 2018, enfin réalisé

Le commissaire enquêteur a émis une conclusion favorable à chacun des volets réglementaires, soulignant en particulier l'intérêt général majeur de l'opération. Confirmé par déclaration de projet, il a conduit Monsieur le Préfet de Vaucluse à autoriser le projet au titre du Code de l'environnement par arrêté du 16 octobre 2018, à déclarer d'utilité publique sa réalisation et à prononcer la cessibilité des terrains nécessaires par arrêté du 24 avril 2019. Suite à l'ordonnance d'expropriation, le Département de Vaucluse a mené les négociations foncières nécessaires à la réalisation du projet. Dans le même temps, les conventions fixant les modalités de financement des études de niveau projet et des travaux ont été signées avec les partenaires (Etat, Région Sud, SNCF Réseau, en octobre et décembre 2021.

MH

Ecrit par le 6 février 2026



DR